

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Bure-les-deputes-valident-le-centre-de-stockage>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **Bure : les députés valident le centre de stockage de déchets nucléaires**

12 juillet 2016

## Bure : les députés valident le centre de stockage de déchets nucléaires

Mardi 12 Juillet 2016 à 16:00

[Laure Hanggi](#)

Après un vote favorable au Sénat à la mi-mai, les députés ont adopté ce lundi 11 juillet une proposition de texte LR-UDI sur le stockage des déchets nucléaires, donnant leur accord au centre controversé de stockage de déchets nucléaires de Bure.

[image :](#)

<https://www.marianne.net/sites/default/files/styles/article/public/10893-100244403.jpg?itok=VKt6873u>



Réseau  
Sortir du nucléaire

Les premiers déchets n'arriveront à Bure qu'après 2030, selon le rapporteur de la loi. - ERIC DESSONS/JDD/SIPA

L'hémicycle était quasiment vide.. **Une trentaine de députés ont adopté ce lundi 11 juillet le projet de loi controversé d'enfouissement de déchets nucléaires radioactifs à Bure**, du nom de la petite ville de la Meuse "choisie" pour héberger le centre de stockage. "*Un hémicycle déserté pour sceller l'avenir d'un territoire pour des millénaires, c'est sérieux ?*", s'est insurgé l'écologiste François-Michel Lambert.

**Une faible présence qui contraste avec l'opposition que rencontre le projet depuis son origine, en 1999.** Aux abords de l'Assemblée nationale, des militants du réseau Sortir du nucléaire ont déployé, en milieu de journée, des banderoles d'opposition au projet : "*Enterrez la loi Longuet, pas les déchets nucléaires*", "*Déchets nucléaires, vote sans issue*".

### "Tchernobyl souterrain"

La controverse vient notamment du fait que **les déchets stockés seront ceux à la durée de vie**

**la plus longue, soit "99,9% de la radioactivité française"**, selon [Sortir du nucléaire](#), qui rappelle également que le projet Cigéo (Centre industriel de stockage géologique) promet d'enfouir 100.000m<sup>3</sup> de déchets radioactifs dans 300 kilomètres de galeries creusées à 500 mètres de profondeur et ce, pendant plus de 100.000 ans.

Les écologistes, qui ont voté contre un projet "écologiquement contestable et économiquement néfaste", estiment son coût à **41 milliards d'euros**. Mais pour répondre aux critiques, il n'y avait pas foule dans les rangs du gouvernement. La ministre de l'Ecologie, Ségolène Royal avait privilégié [les Bleus](#) aux Verts, laissant sa place à André Vallini... le secrétaire d'Etat à la Francophonie. "*Chère Ségolène Royal, pourquoi le secrétaire d'état à la Francophonie vous remplace-t-il au débat enfouissement déchets nucléaires ?*", s'est d'ailleurs indignée sur [Twitter](#) la députée écologiste Cécile Duflot. Pas de ministre de l'Ecologie donc, mais un secrétaire d'Etat qui a affirmé le soutien du gouvernement à un projet dépassant selon lui "*les clivages politiques*" et attestant "*notre responsabilité vis-à-vis des générations futures.*"

## **"Laisser la possibilité aux générations suivantes de changer la copie"**

Le texte adopté entend ainsi **préciser la notion de "réversibilité"**, datant de 2006, dans le cas de la création de nouvelles technologies de traitement. Celle-ci est désormais définie comme "*la capacité, pour les générations successives, soit de poursuivre la construction puis l'exploitation des tranches successives d'un stockage, soit de réévaluer les choix définis antérieurement et de faire évoluer les solutions de gestion*". "*Trop flou*", dénoncent les écologistes. Mais les nombreux amendements déposés par ces derniers et le Front de Gauche, pour préciser cette définition, ont tous été rejetés.

Si le projet est en très bonne voie, Christophe Bouillon, le rapporteur de la loi et président de l'Andra (Agence nationale de gestion des déchets radioactifs) en charge du chantier, rappelle que **cette loi n'est pas "un feu vert"** : "**C'est le gouvernement qui autorisera, par décret, la création d'un stockage** après instruction et avis de l'Autorité de sûreté nucléaire, mais également après consultation de la Commission nationale d'évaluation et des collectivités locales directement concernées, et après enquête publique." Une phase pilote serait alors menée pendant 5 ans et **les premiers déchets n'arriveraient qu'après 2030**. Un délai que les opposants comptent bien mettre à profit. Après l'évacuation d'opposants qui se trouvaient sur le site, une "[assemblée nucléaire mondiale et improvisée](#)" est organisée ce week-end à Bure, pour protester une nouvelle fois contre ce projet et "*reprendre*" le lieu.

En savoir plus sur

<https://www.marianne.net/bure-les-deputes-valident-centre-stockage-dechets-nucleaires-100244403.html#2dXouRkhMcpvb0bw.99>